Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260402-2026_34-DE

COMMUNE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS

N° 2026 - 34

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	**27**		
Quorum :	**14**		
Présents :	**26**		
Représentés :	**01**		
Votants :	**27**		
Date de la convocation :	26 mars 2026	**Date de l'affichage :**	26 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux avril à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de La Guerche-de-Bretagne, sous la présidence de Monsieur Antoine GEFFRAY, Maire.

Présents : Antoine GEFFRAY, Maire – Katia BONNANT – Daniel FEVRIER – Sandrine DYLIS – Olivier DESPREZ – Carole LEGUENET – Sébastien LAMY, adjoints – Thérèse SAUDRAIS – Brigitte GARDAN – Laurence POIRIER – Dominique MARION – Yannick BESNARD – Thierry BARRON – Marc LEBOISNE – Nadine BACHELIN – Véronique BRASSIER – Marie-Claire MORLIER – Idrys CLARAC – Anne TAILLANDIER – Nicolas POIRIER – Lionel COSSON – Madeleine VIEL – Guillaume CHANTREL – Angélique NOBLANC – Maxime ROCHETTE – Clément VAN CAUTEREN -

Excusée : Christine FREIN pouvoir à Carole LEGUENET -

Clément VAN CAUTEREN a élu secrétaire de séance.

Objet de la délibération : N° 2026 – 34 – FINANCES - DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N° 1 – BUDGET PRINCIPAL - (Nomenclature : 7.1) –

M. le Maire laisse la parole à M. Olivier DESPREZ, adjoint en charge des finances, pour la présentation de ce dossier.

Exposé :

Vu le code des collectivités territoriales ;

Vu la nomenclature M57 ;

Vu le budget primitif 2026 du budget principal approuvé par délibération n° 2026-18 du 24 février 2026 ;

Considérant qu'une provision d'immobilisation ne peut être inscrite au compte 775 en recettes de fonctionnement une décision modificative est nécessaire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- ***ADOPTE la décision modificative n° 1 au budget primitif 2026 – Budget principal – comme suit :***

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260402-2026_34-DE

COMMUNE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE

Section de fonctionnement

- RF 775 produits des cessions d'immobilisations - 7 000 €
- RF 75888 Produits divers de gestion courante + 7 000 €

Fait à La Guerche de Bretagne,
Le 8 avril 2026

Clément VAN CAUTEREN
Secrétaire de séance

Antoine GEFFRAY
Maire

MAIRIE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la réception en Préfecture le
Et de la publication ou notification le

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr